

# FONDATION MAIF

## Rapport annuel 1998



FONDATION MAIF  
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT  
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03  
Site internet : [www.fondation.maif.fr](http://www.fondation.maif.fr)

## **SOMMAIRE**

**I – Le conseil d'administration et le conseil scientifique**

**II – L'activité de la Fondation MAIF**

**III – Le rapport du commissaire aux comptes**

**IV – Les comptes de l'exercice**

- **compte de résultat**
- **ventilation des charges d'exploitation**
- **bilan**
- **ressources et charges**
- **annexe au bilan**

## I – Le conseil d'administration et le conseil scientifique

## **Le conseil d'administration**

---

Président d'honneur : Jean Germain, président d'honneur de la [MAIF](#).

Administrateurs d'honneur :

Ayrault Robert - Administrateur [PRÉVENTION MAIF](#)

Inizan José - Ancien Préfet

Marcus Paul - Médiateur de la [MAIF](#)

La Fondation est administrée par un conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

*6 membres désignés par le conseil d'administration de la [MAIF](#), fondatrice*

Charles Berthet

*Président de la [Fondation MAIF](#)*

Professeur à l'université Paris-Dauphine

Alain Chauvet

Président de la [MGEN](#)

Jacques Fournier

*Secrétaire général de la [Fondation MAIF](#)*

Vice-Président de la [MAIF](#)

Pierre Guillot

Administrateur délégué auprès de la Direction générale de la [MAIF](#)

Pierre Sénac

*Trésorier de la [Fondation MAIF](#)*

Président de l'association [PRÉVENTION MAIF](#)

Dominique Thiry

Directeur de la [MAIF](#)

*4 membres de droit*

### **Représentant le ministre de l'Intérieur**

Jean-François Gueulette

Préfet des Deux-Sèvres

### **Représentant le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur**

Pascal Jardin

Directeur d'académie

Françoise Hurstel

Professeur à l'Université Louis-Pasteur - Strasbourg

**Le président directeur général de la [MAIF](#)**

Roger Belot

*6 membres élus par le conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la Fondation*

René Caquet

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine Paris-sud

Xavier Fels

Directeur des relations extérieures de PSA

Jean-Marc Lepeu

Directeur des relations extérieures de Renault SA

Jean-Marie Patillot

Directeur régional

France Télécom Poitou-Charentes

Patrick Peugeot

*Vice-président de la [Fondation MAIF](#)*

Président de LA MONDIALE

Pierre Rogez

Direction Sécurité de Bull SA

## **Le conseil scientifique**

---

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 14 personnalités nommées par le conseil d'administration.

Jean Germain  
Président d'honneur de la [MAIF](#)  
Président d'honneur de la [Fondation MAIF](#)  
Président d'Inter Mutuelles Assistance

Jean Audouze  
Président du Palais de la Découverte

René Caquet  
Doyen honoraire de la faculté de médecine Paris-sud

Élie Cohen  
Président de l'université Paris-Dauphine

Bernard Cornu  
Directeur IUFM de Grenoble

Jean-Marc Erbes  
Vice-président du conseil scientifique  
Inspecteur général de l'Administration du ministère de l'Intérieur

Bruno Falissard  
Chef de clinique - Hôpital Robert Debré  
(Service de psychopathologie de l'enfant)

Pierre Falzon  
Professeur au laboratoire d'Ergonomie du CNAM

Liliane Gallet-Blanchard  
Secrétaire du conseil scientifique  
Professeur à l'université Paris-Sorbonne - UFR d'anglais

Jean Hamon  
Délégué général du CEESAR

Jean-Lucien Lavaud  
Chef du SMUR pédiatrique  
Hôpital Necker enfants malades

Bernard Massinon  
Conseiller scientifique à la Direction des Applications Militaires du CEA

André Staropoli  
Ancien secrétaire général du comité national d'évaluation des universités

Claude Tarrière  
(en retraite)  
Ancien directeur du département biomédical - Renault SA

## **II – L'activité de la Fondation MAIF**

## **II-a - Fonctionnement**

---

### **Vie sociale**

Le fonctionnement de la [Fondation MAIF](#), au cours de l'année 1998 s'est déroulé conformément aux exigences statutaires et réglementaires.

Le Conseil d'administration, régulièrement réuni par trois fois les 9 juin, 22 septembre et 15 décembre 1998, a pris, lors de ses deux premières séances, les décisions nécessaires à la mise en conformité de l'article 14 de ses statuts, en matière de placements des capitaux mobiliers notamment, avec les statuts type recommandés par le Conseil d'État. De plus, pour satisfaire à ce même article qui prévoit que la dotation est accrue du dixième de l'excédent des ressources annuelles, il a décidé de prélever 3 006 500 F sur les réserves et d'affecter cette somme à la dotation, portant de ce fait le montant de la dotation de la Fondation MAIF à un peu plus de 78 millions de francs.

Lors de sa séance de décembre, le Conseil d'administration a également émis le souhait d'une systématisation de la procédure d'appels d'offres et a décidé du lancement de trois appels d'offres, dont deux au moins prendront effet en 1999. Il a également souhaité une ouverture des activités de la Fondation aux risques sociaux.

Enfin, le Conseil d'administration a donné son accord au soutien financier de neuf nouveaux projets qui avaient préalablement reçu un avis favorable du conseil scientifique. A ce titre, pour lui permettre d'étendre encore ses domaines de compétence, le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 1998, a doté le conseil scientifique d'un nouveau membre, spécialiste d'ergonomie, Monsieur Vincent ROGARD.

### **Équilibre financier**

Pour faire face au risque de dépréciation des obligations à long terme, le Bureau a pris en juin la décision de vendre les obligations détenues par la Fondation, vente qui a généré une plus value de plus de 8,5 millions de francs, et d'investir les fonds dégagés sur trois SICAV obligataires à court et moyen termes. Le résultat de l'exercice 1998 est donc très largement dû aux opérations financières exceptionnelles réalisées en fin de premier semestre.

Sur les 6,2 millions de francs de subvention prévus pour être consacrés en 1998 à des actions, près de 5 millions de francs ont été réellement versés, soit 3 millions de francs de plus qu'en 1997. L'écart entre le prévisionnel et le réalisé, de l'ordre de 1,2 million de francs, est à rapprocher des retards pris dans certaines recherches appliquées et devra être reporté sur l'année 1999.

## II-b - Projets

---

Neuf projets engagés au cours des années précédentes se sont poursuivis en 1998, tandis qu'ont démarré neuf nouveaux projets et que plusieurs actions ponctuelles ont été conduites. Sur les dix-huit projets de recherche engagés, dix se positionnent sur le champ de la sécurité routière, quatre sur celui des accidents de la vie courante, deux sur celui des risques naturels et deux sur le champ de la collecte et de la diffusion de l'information scientifique.

### La poursuite des actions engagées

#### *La sécurité routière*

1. Dans la continuité de ses interventions antérieures en matière d'étude de l'hypovigilance, la Fondation soutient depuis 1996 une recherche relative à la tâche de conduite, menée conjointement par l'Université de Valenciennes et PSA. L'objectif général est de s'assurer que les systèmes d'aide à la conduite sont compatibles avec la tâche de conduite et n'induisent pas d'effets pervers qui remettraient en cause la sécurité que ces systèmes sont censés améliorer. La méthodologie mise en œuvre repose sur une évaluation du comportement du conducteur basée sur la détection des variations de son état de vigilance.  
Engagement 1998 : 603 000 F  
Règlement 1998 : non réglé – report sur 1999.
2. Depuis toujours, la Fondation MAIF place le facteur humain au cœur de sa problématique. C'est à ce titre qu'une recherche, dirigée par le Dr. Jerry WACHTEL, directeur du Veridian Group and Electronic Learning Facilitators Inc (Baltimore, USA), a été initiée en 1997 afin d'évaluer la faisabilité d'un programme pédagogique permettant de préparer, dès l'école primaire, les enfants à la conduite routière en aidant au développement d'attitudes et de comportements plus civiques générateurs d'une plus grande sécurité sur les routes. Ce programme repose sur une courte vidéo tournée à Lyon en août 1998 qui sert de support et de déclencheur à la discussion et à la réflexion qui doivent suivre. Son expérimentation en classe et son évaluation sont prévues sur 1999.  
Engagement 1998 : 210 000 F  
Règlement 1998 : 225 594 F
3. Si les jeunes enfants restent l'une des priorités de la Fondation MAIF, d'autres populations tout aussi vulnérables doivent être prises en considération. C'est notamment le cas des personnes âgées au bénéfice desquelles la Fondation soutient une recherche visant à mieux connaître leurs capacités fonctionnelles (vision et attention) lorsqu'elles sont en situation de conduite. Cette étude menée au sein du Laboratoire d'Ergonomie Santé Confort de l'INRETS, devrait permettre la mise au point de tests d'évaluation et le développement d'actions de prévention fondées sur l'information et la rééducation. Des recommandations relatives à la conception de systèmes d'aide à la conduite capables de compenser ces déficiences sont également attendues. La mise au point d'outils permettant d'évaluer correctement les capacités visuelles et attentionnelles du conducteur en situation de conduite a été le point central de la recherche jusqu'à ce jour. L'outil étant dorénavant disponible, une phase d'expérimentation sera conduite sur sujets âgés dès le début de l'année 1999.  
Engagement 1998 : 271 350 F  
Règlement 1998 : 271 350 F

4. Dans un même souci de non exclusion de quelque population vulnérable que ce soit, la Fondation, en partenariat avec le CESDIP, s'intéresse au comportement des toxicomanes dans la circulation et à la perception et la représentation qu'ils ont du risque routier lorsqu'ils conduisent sous l'emprise de produits psychotropes ou de drogues illicites. Fondée sur des entretiens semi-directifs auprès de toxicomanes se reconnaissant comme tels, l'étude devrait faire apparaître quelles sont les stratégies de prévention et les actions d'information à mener en direction de cette population et des jeunes, conducteurs ou futurs conducteurs, qui ignorent le risque routier lié à la prise de drogue.

Engagement 1998 : 181 616 F

Règlement 1998 : 181 618 F

5. En harmonie avec ses interventions antérieures en matière de protection des enfants passagers d'automobile, la Fondation MAIF participe au programme européen Child Restreint System Standards (CREST) visant à augmenter l'efficacité des systèmes de retenue pour enfants grâce à une meilleure conception des mannequins-enfants qui sont utilisés lors des procédures de test des dispositifs, au travers d'une amélioration de leur biofidélité notamment. Dans ce cadre, la Fondation apporte son soutien à l'analyse de 110 cas sur 400 d'accidents réels ayant impliqué des enfants et à la reconstitution des plus représentatifs d'entre eux.

Engagement 1998 : 1 261 220 F

Règlement 1998 : 1 261 199 F

6. Face à l'aggravation constante de la sinistralité des jeunes en deux-roues, la Fondation MAIF a décidé en 1997 de lancer, en partenariat avec l'ex programme PIR-Villes du CNRS, un appel d'offres sur le thème " les risques encourus par les adolescents circulant en deux roues en milieu urbain ". Sur les treize projets de recherche retournés, dix ont été retenus qui, dans le but d'acquérir une vision la plus exhaustive possible du sujet, se répartissent sur sept champs complémentaires : le comportement des adolescents (2 projets), la représentation du risque et l'image des deux roues (2 projets), les relations avec l'environnement urbain et les pratiques de déplacement (3 projets), la formation à la sécurité (1 projet), l'accidentologie (3 projets), les performances techniques des deux-roues (1 projet) et le coût des accidents (1 projet). Dans le cadre de ce même partenariat, les deux recherches engagées en 1997 et visant à compléter les études menées sur la sécurité en milieu urbain se sont poursuivies. La première s'intéresse à l'apport des systèmes d'information géographiques (SIG) dans le cadre d'une gestion intégrée des risques (environnementaux, routiers, sociaux, naturels...) au sein d'une même agglomération. La seconde recherche se propose d'étudier les comportements individuels face aux risques et l'effet des transformations des agglomérations urbaines sur ces comportements. Un protocole d'enquête inspiré de ceux mis en œuvre dans les enquêtes de victimation a d'ores et déjà été élaboré, la phase expérimentale devant être mise en place à Amiens au tout début de l'année 1999.

Engagement 1998 : 1 196 915 F

Règlement 1998 : 1 165 669 F

7. Enfin, l'année 1998 a vu l'achèvement du travail de recherche dirigé par le Dr. Alison SMILEY de Human Factor North Inc (Canada – Ontario) visant à étudier la distorsion qui semble exister entre les capacités effectives de l'enfant piéton en traversée de rue et la représentation que s'en font leurs parents. La conclusion la plus remarquable est qu'une telle distorsion existe bel et bien, les observations directes de traversées d'enfants mettant en évidence qu'un enfant n'est réellement apte à traverser seul une rue qu'à partir de l'âge de douze ans alors que les parents estiment que leurs enfants

sont capables de le faire dès l'âge de huit ans. Il s'avère donc primordial de mener des actions de sensibilisation auprès des parents et des conducteurs de véhicule pour éviter tout risque de surestimation des capacités des enfants et donc limiter l'exposition au risque. Les travaux réalisés dans le cadre de ce projet ont été distingués par une récompense lors du congrès annuel TRB à Washington en janvier 1999.

Engagement 1998 : 32 000 F

Règlement 1998 : 22 326 F

### ***La collecte et la diffusion de l'information scientifique sur le risque et la prévention***

1. La Fondation MAIF souhaitant continuer à développer sa fonction de centre de ressources documentaires, toujours avec l'aide du Centre de Recherches sur les Cultures Anglophones et les Technologies de l'Information (CATI) de l'Université Paris-Sorbonne, une mission a été confiée à l'Institut de Recherche en Informatique de Nantes (IRIN), dans le cadre d'une thèse de doctorat, visant à réaliser une étude sur la recherche d'informations pertinentes dans les bases de données et à développer sur le réseau Internet un serveur propre à la Fondation proposant des données scientifiques relatives à la prévention des risques accidentels.

Engagement 1998 : 40 000 F

Règlement 1998 : 40 000 F

## **Les projets nouveaux de 1998**

### ***La sécurité routière***

Faisant suite aux décisions du CA, trois nouveaux projets ont été engagés sur ce thème.

1. Une enquête réalisée en 1997 par l'INRETS ayant mis en évidence que les enfants lourdement handicapés ne bénéficient pas du même degré de sécurité que les enfants valides lors de leur transport quotidien, un partenariat a été engagé avec le Laboratoire de Biomécanique et Mécanique des Chocs (LBMC) de l'INRETS. La recherche vise à développer des solutions techniques permettant de faire jouer au corset-siège dans lequel sont maintenus les enfants atteints d'une infirmité motrice d'origine cérébrale, le rôle de dispositifs de retenue. Les premiers essais dynamiques sont prévus pour le début de l'année 1999.

Engagement 1998 : 84 420 F

Règlement 1998 : non réglé – report sur 1999.

2. Afin de mieux comprendre quels peuvent être les déficits visuels, outre les phénomènes de fatigue proprement dits, qui rendent la conduite automobile de nuit particulièrement dangereuse, une convention a été conclue avec le Centre d'Etudes de Physiologie Appliquée (CEPA), laboratoire du CNRS de Strasbourg dans lequel est implanté le simulateur de conduite PAVCAS. Au travers de l'étude des rythmes et variations circadiennes de la sensibilité visuelle, la recherche vise à orienter la réflexion sur des systèmes d'aide à la conduite appropriés à la conduite automobile de nuit et sur les stratégies de prévention et d'information à mettre en place en direction des conducteurs les plus exposés.

Engagement 1998 : 414 285 F

Règlement 1998 : 414 285 F

3. Enfin, une recherche a été engagée sur 3 ans avec les constructeurs automobiles français sur le thème de la compatibilité entre véhicules légers en cas de choc frontal. Résolument positionnée sur le volet de la sécurité passive, la recherche vise à concevoir et à réaliser des véhicules de démonstration, représentatifs du parc automobile de l'horizon 2005-2010, qui soient compatibles en choc fronto-frontal sans que pour autant les performances sur les autres types de collision ne soient dégradées. Cette étude, financée à 50% par le Ministère de l'Industrie dans le cadre du programme PREDIT, se décompose en 3 lots plus ou moins simultanés :
  - § Un lot " accidentologie " que la Fondation MAIF soutient dans sa totalité à hauteur de 3 MF ;
  - § Un lot " biomécanique " ;
  - § Un lot " solutions techniques ".Il convient de noter que la Fondation MAIF est membre du groupe de projet sur la totalité du programme et a été nommée secrétaire de ce groupe. Les premières conclusions issues du premier lot de travaux seront remises en juin 1999.

### *Les accidents de la vie courante*

1. Face à la demande accrue des milieux associatifs et enseignants d'outils leur permettant d'intégrer la notion de sécurité au sein de toute activité qu'ils développent, la Fondation MAIF a apporté son soutien à la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) pour la conception, la diffusion et l'évaluation d'une documentation destinée à améliorer l'organisation et la sécurité des sorties nature. Conçu sous forme d'un classeur, cet outil aborde les problèmes de responsabilité et d'assurance, la gestion de groupes, la protection morale des enfants, la préparation technique et pédagogique des séances et l'organisation des secours en cas d'accidents. La phase d'évaluation, réalisée à la demande de la Fondation MAIF, est fondée sur une enquête par questionnaires qui vise à faire le point sur les pratiques avant acquisition et six mois après acquisition du guide. Elle doit permettre d'apprécier non seulement les modalités d'utilisation du guide, les observations et attentes qu'il est susceptible de susciter mais aussi et surtout le degré d'intégration des mesures de sécurité dans ce type d'animations.  
Engagement 1998 : 168 840 F  
Règlement 1998 : 168 840 F
2. Dans une même optique, pour répondre aux obligations en matière de formation à la prévention des risques électriques, un partenariat a été engagé avec l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), l'Education Nationale et la société DIAXENS pour concevoir et réaliser un logiciel de formation à l'habilitation aux risques électriques à destination des élèves et enseignants des lycées professionnels et technologiques. Le logiciel, disponible sous forme de CD-rom, doit intégrer des mini-chantiers correspondant au référentiel de l'Education Nationale et prenant racine dans la réalité industrielle, ainsi que des ressources pédagogiques.  
Engagement 1998 : 226 728 F  
Règlement 1998 : 113 364 F
3. Soucieuse d'améliorer les actions de prévention en montagne et la communication sur les risques majeurs liés à la pratique des sports d'hiver (avalanche, saut de barre rocheuse...), la Fondation participe depuis janvier 1998 à une étude visant à reconnaître les causes de dysfonctionnement des stratégies de prévention existantes. Réalisée par Dominique POIZAT en partenariat avec l'Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches (ANENA) et le Groupe de Recherche sur les

Enjeux de la Communication (GRESEC) de l'Université de Grenoble, la recherche vise à analyser les représentations des risques et les pratiques de prévention des usagers, des décideurs et responsables locaux ainsi que des professionnels de la montagne par le biais d'entretiens semi-directifs et d'observations directes. L'étude qualitative menée durant la saison d'hiver 1998 a permis l'ébauche d'une première typologie des usagers qui doit être complétée quantitativement lors de la saison 1999.

Engagement 1998 : 379 282 F

Règlement 1998 : 379 282 F

4. Enfin, forte du constat que plus de la moitié des accidents scolaires ont lieu dans le cadre d'activités sportives, la Fondation MAIF s'est associée au Laboratoire National d'Essais (LNE) et au Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT Sports-loisirs) de Châtelleraut pour tenter d'améliorer la sécurité des équipements sportifs de collectivité. La principale difficulté étant l'absence de tout référentiel et d'instances habilitées pour le contrôle des installations sportives, la recherche a pour objet la mise au point de ces référentiels et la rédaction d'un guide d'utilisation et de surveillance de ces équipements afin de favoriser leur utilisation dans des conditions optimales de sécurité.

Engagement 1998 : 305 000 F

Règlement 1998 : non réglé – report sur 1999.

### *Les risques naturels*

L'expansion et la création de nouveaux sites urbains tendent à faire accroître de façon préoccupante la fréquence, l'impact et les coûts des catastrophes naturelles. La Fondation MAIF a donc décidé en décembre 1997 d'élargir son domaine de préoccupation et de s'ouvrir aux risques naturels. Initié en 1998, cet axe de recherche est fort de deux projets.

1. Le premier, réalisé en partenariat avec l'Université de Rennes et la Décennie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), est dédié au risque cyclonique et vise à étudier la vulnérabilité du bâti vis à vis des phénomènes cycloniques primaires (vents, précipitations, marées de tempête) dans une perspective de planification urbaine préventive. Il s'appuie sur l'analyse des facteurs de vulnérabilité sociale, fonctionnelle et institutionnelle de l'habitat dans trois villes type de la région Caraïbe et demande le développement d'une méthodologie adaptée aux phénomènes cycloniques qui utilisera, comme source d'information et comme base d'évaluation, le constat d'endommagement défini par l'analyse en retour d'un événement cyclonique ayant eu un impact catastrophique.

Engagement 1998 : 230 300 F

Règlement 1998 : 190 300 F

2. Le second projet, dirigé par le Centre de Géologie de l'Ingénieur (CGI) de l'Ecole des Mines de Paris, vise à améliorer les stratégies actuelles de prévention dans les sites montagneux les plus exposés aux risques naturels. Au travers de l'analyse d'événements naturels réalisés (éboulements rocheux, glissements de terrains, laves torrentielles...) et de situations à risques, la recherche se propose de définir des moyens de prévention adaptés aux aléas étudiés en mettant en avant les évaluations coût/avantage correspondantes.

Engagement 1998 : 375 000 F

Règlement 1998 : 375 000 F

### **Les actions ponctuelles**

Conformément à ses statuts, la Fondation MAIF s'attache à favoriser la diffusion des informations relevant de sa compétence. Elle a ainsi apporté son soutien à deux manifestations par financement de l'édition de leurs actes (Colloque du Club Européen de la Santé " Ni choir, ni déchoir " - Paris – juin 1998 ; 4ème colloque " Hypermédias et apprentissage " – Poitiers - octobre 1998).

Engagement 1998 : respectivement 55 000 F et 30 000 F TTC

## **L'examen et le montage de nouveaux projets**

En décembre 1998, six projets ont été soumis à la décision du Conseil d'administration. Quatre de ces projets ont été retenus et bénéficieront donc sur l'année 1999 du soutien de la Fondation. Ils se répartissent sur deux des orientations privilégiées par la Fondation : la sécurité routière (2), la prévention des risques de la vie courante, et plus particulièrement les risques sociaux (2).

### *La sécurité routière*

1. Le premier projet retenu, réalisé en partenariat avec l'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP), vise à concevoir et diffuser une vidéo d'information destinée aux adolescents afin de les sensibiliser à la sécurité dans les transports collectifs. Ce film d'une durée de 12 à 15 mn sera diffusé dans les collèges et les lycées dans le cadre de séances de formation et d'éducation ; il sera accompagné d'un livret pédagogique à l'usage de l'animateur.
2. Le second projet, développé au sein du Centre d'Examen de Recherche Médicale d'Emissions de Positons (CERMEP) de l'Université Claude BERNARD Lyon 1, a pour objet d'analyser les perturbations sensori-motrices et comportementales engendrées par l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite automobile et vise à mieux comprendre les mécanismes cérébraux impliqués dans ces processus de détérioration.

### *Les accidents de la vie courante*

Le Conseil d'administration ayant décidé une ouverture des activités de la Fondation aux risques sociaux, deux projets de recherche ont été retenus sur ce thème :

1. Le premier, engagé en partenariat avec le Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique (CADIS), vise à mieux comprendre les liens existant entre les conduites déviantes des lycéens, liées à la consommation d'alcool et de produits psychotropes, et le fonctionnement et le climat de leur établissement scolaire. L'identification du mode de production scolaire qui, dans certains cas, favorise l'émergence de conduites à risque et, dans d'autres, les minimise doit permettre de donner aux enseignants et aux responsables les éléments dont ils ont besoin pour mener à bien la mission de prévention et de protection qui s'impose aujourd'hui au système éducatif.
2. Enfin, une recherche a été engagée avec le Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire de l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble (CERAT) qui se propose, par le biais d'enquêtes « d'auto-confession », de tenter de mieux comprendre l'activité délinquante des jeunes, la place qu'elle occupe et ses conditions de production. Une meilleure perception des actes délictueux commis par les mineurs, de leurs comportements incivils et criminels, devrait contribuer à améliorer la définition et la

mise en place des actions de prévention, qu'elles relèvent des pouvoirs publics ou des collectivités locales ou associatives.

## **II-c - Activité relationnelle Rayonnement**

---

### **Au plan scientifique**

Tout en poursuivant essentiellement ses actions en France, la Fondation s'attache à étendre progressivement une partie de son activité à l'étranger. En témoignent les deux recherches soutenues par la Fondation, l'une aux USA, l'autre au Canada, ainsi que la participation systématique de la Fondation au congrès annuel du Transportation Research Board américain (Washington – janvier 1998).

Également dans le cadre de sa démarche permanente de suivi de l'actualité scientifique, la Fondation a participé, parfois activement, à plusieurs manifestations nationales ou internationales touchant à la prévention des risques accidentels : Journée spécialisée de l'INRETS " la sécurité des enfants dans les voitures : accidentologie et utilisation des dispositifs de retenue " (Lyon – janvier 1998) ; 12ème Festival du film scientifique (Oullins – mars 1998) ; Festival International du film de sécurité routière (Lille – avril 1998) ; Forum sécurité routière (Poitiers – mai 1998) ; 4th World Conference on injury prevention and control (Amsterdam - mai 1998) ; Journée " Véhicule et Sécurité Routière " (Paris - juin 1998) ; Colloque " Ni choir, ni déchoir " (Paris – juin 1998).

### **Au plan institutionnel**

L'année 1998 a vu se renforcer les liens unissant les fondations issues de l'économie sociale au travers du Réseau européen des fondations auquel participent actuellement la Fondation d'entreprise MACIF, la Fondation MAIF, la Fondation CESAR (Italie), la Fondation P&V (Belgique) et le Folksam's Social Council (Suède).

Enfin, la Fondation continue à participer régulièrement à l'activité du Centre Européen des Fondations (European Foundation Centre) à Bruxelles, dont elle est membre et administrateur (membre du Governing Council).

### **III – Le rapport du commissaire aux comptes**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la [Fondation MAIF](#), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### **II - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le bureau du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Niort, le 28 mai 1999

Pour la S.A. GROUPE Y Audit et Conseil  
Société d'expertise comptable  
Et de commissariat aux comptes

M. AIME  
Commissaire aux comptes associé

## **IV – Les comptes de l'exercice**

## **IV.a – compte de résultat**

	1998	1997
<b>I - Produits d'exploitation</b>		
Subventions d'exploitation	4 409 928	4 504 541
Autres produits	508	8 848
<b>Total I</b>	<b>4 410 436</b>	<b>4 513 389</b>
<b>II - Charges d'exploitation</b>		
Achats et charges externes	1 816 638	2 388 043
Impôts, taxes et versements assimilés	13 816	9 699
Salaires et traitements	409 168	462 926
Charges sociales	194 887	178 618
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	260 606	244 276
Subventions versées	4 909 922	1 945 397
Autres charges		1 372
<b>Total II</b>	<b>7 608 037</b>	<b>5 230 331</b>
<b>Résultat d'exploitation (I - II)</b>	<b>- 3 197 601</b>	<b>- 716 942</b>
<b>III - Produits financiers</b>		
Revenus des titres immobilisés		5 285 854
Revenus des valeurs mobilières de placement	3 329 952	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	86 013	189 248
<b>Total III</b>	<b>3 415 965</b>	<b>5 475 102</b>
<b>IV - Charges financières</b>		
Agios sur découvert		574
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>		<b>574</b>
<b>Résultat financier (III - IV)</b>		<b>5 474 528</b>
<b>V - Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		40 071
Reprises sur provisions et transferts de charges	109 731 515	
<b>Total V</b>	<b>109 731 515</b>	<b>40 071</b>
<b>VI - Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		59 699
<b>Total VI</b>	<b>97 932 928</b>	<b>59 699</b>
<b>Résultat exceptionnel (V - VI)</b>	<b>97 932 928</b>	<b>- 19 628</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>11 798 587</b>	<b>10 028 562</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)</b>	<b>117 557 916</b>	<b>5 290 604</b>
<b>Impôt sur personnes morales sans but lucratif</b>	<b>264 800</b>	<b>428 300</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>11 752 151</b>	<b>4 309 658</b>

## **IV.b – ventilation des charges d'exploitation**

## Montants en francs

	Achats et charges externes	Impôts, taxes versements assimilés	Salaires, traitements, ch.sociales	Subventions versées	Total
<b>I - Charges affectables à une action</b>					
<b>A - Projets individualisés</b>					
1 - Sécurité routière					
2 - Vie courante	130 173		84 825	3 858 129	3 800 127
3 - Risques naturels	6 939		15 600	661 486	684 025
4 - Système de documentation informatisé	3 779		9 750	565 300	578 829
5 - Audiovisuel Fondation			10 725	98 000	149 259
<b>B - Actions ponctuelles</b>	40 534		4 875		111 850
<b>C - Projets en cours d'études</b>	106 975		<b>3 900</b>		<b>12 636</b>
<b>D - Prestation du chargé de projets</b>	<b>8 736</b>		<b>42 900</b>		<b>46 124</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>3 224</b>		<b>468 244</b>		<b>468 244</b>
			<b>640 819</b>	<b>4 909 915</b>	<b>5 851 094</b>
	<b>300 360</b>				
<b>II - Charges non affectées</b>					
· Achats et charges externes					1 051 032
· Impôts, taxes et versements assimilés					13 816
· Salaires, traitements et charges sociales					431 480
· Dotations aux amortissements					260 606
· Autres charges					507
<b>TOTAL II</b>					<b>1 757 441</b>
<b>TOTAL I + II</b>					<b>7 608 535</b>

## **IV.c – bilan**

## Bilan au 31.12.1998

### A - Actif

	1998			1997
	Brut	Amortis. provisions	Net	Net
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>17 043</b>	<b>16 701</b>	<b>342</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>	492 298	304 568	187 730	236 960
Constructions	1 151 479	807 414	344 065	453 587
Autres immobilisations				
				40 071
<b>Immobilisations financières</b>	109 731 361		109 731 361	101 038 828
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	<b>111 392 181</b>	<b>1 128 683</b>	<b>110 263 498</b>	<b>101 729 375</b>
<b>TOTAL I</b>				800
	231 837		231 837	739 231
<b>II - ACTIF CIRCULANT</b>				3 912
Créances clients et comptes rattachés	7 861 980		7 861 980	4 774 336
Autres créances	39 694		39 694	
Avances et acomptes versés sur commandes	<b>8 133 512</b>		<b>8 133 512</b>	<b>5 514 366</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
	151 494		151 494	101 123
<b>TOTAL II</b>	<b>151 494</b>		<b>151 494</b>	<b>101 123</b>
<b>III - COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>119 677 187</b>	<b>1 128 683</b>	<b>118 548 504</b>	<b>107 344 864</b>

### B - Passif (avant répartition)

	1998	1997

<b>I - CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Fonds de réserves</b>		
Fonds de dotation	78 006 466	75 000 000
Réserves	16 993 534	20 000 000
<b>Report à nouveau et résultat</b>		
Report à nouveau	10 073 661	5 764 003
Résultat	11 752 151	4 309 658
<b>TOTAL I</b>	<b>116 825 812</b>	<b>105 073 662</b>
<b>II - DETTES</b>		
Concours bancaire		118 002
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 609 282
Personnel	966 182	29 500
Organismes sociaux	33 559	57 037
Charges sociales	63 056	10 700
Charges fiscales	13 800	432 251
Autres dettes	271 095	14 430
<b>TOTAL II</b>		<b>2 271 203</b>
	<b>1 722 692</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>118 548 504</b>	<b>107 344 864</b>

## **IV.d** – ressources et charges

## Évolution des ressources et charges entre 1989 et 1998<sup>1</sup>

Ressources et charges	1989/90	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>RESSOURCES ET PRODUITS</b>									
Subventions MAIF	3 675	3 380	3 293	3 160	4 114	3 719	3 775	4 504	4 410
Revenus des OAT	4 487	4 610	4 901	4 899	4 904	5 328	5 318	5 286	3 330 <sup>2</sup>
Trésorerie et divers	161	163	2 290	1 107	1 325	537	176	198	86
<b>Total ressources</b>	<b>8 323</b>	<b>8 153</b>	<b>10 484</b>	<b>9 166</b>	<b>10 343</b>	<b>9 584</b>	<b>9 269</b>	<b>9 988</b>	<b>7 826</b>
<b>CHARGES AFFECTÉES A DES ACTIONS</b>									
				3 056					
Subventions	175	1 888	5 803	1 240	2 406	4 034	2 666	1 945	4 910
Actions		231	1 349	<b>4 296</b>	1 342	1 734	1 619	1 139	918
<b>Sous-total actions</b>	<b>175</b>	<b>2 119</b>	<b>7 152</b>		<b>3 748</b>	<b>5 768</b>	<b>4 285</b>	<b>3 084</b>	<b>5 828</b>
<b>CHARGES AFFECTÉES AU FONCTIONNEMENT</b>									
				916					
Divers				795	1 021	1 695	1 821	1 737	1 348
Personnel	517	692	737						
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>387</b>	<b>8</b>	<b>750</b>	<b>1 711</b>	<b>1 121</b>	<b>1 405</b>	<b>1 162</b>	<b>401</b>	<b>432</b>
<b>Total charges</b>	<b>904</b>	<b>700</b>	<b>1 487</b>	<b>6 007</b>	<b>2 142</b>	<b>3 100</b>	<b>2 983</b>	<b>2 138</b>	<b>1 780</b>
<b>Total charges</b>									
<b>Total charges</b>	<b>1 079</b>	<b>2 819</b>	<b>8 639</b>		<b>5 890</b>	<b>8 868</b>	<b>7 268</b>	<b>5 222</b>	<b>7 608</b>
<b>Pertes et profits exceptionnels</b>	<b>8</b>	<b>-7</b>	<b>-7</b>	<b>6</b>	<b>999</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>448</b>	<b>11 534<sup>2</sup></b>
<b>Résultat</b>	<b>7 252</b>	<b>5 327</b>	<b>1 838</b>	<b>3 165</b>	<b>5 452</b>	<b>720</b>	<b>2 001</b>	<b>4 309</b>	<b>11 752<sup>2</sup></b>

1- Chiffres exprimés en milliers de francs

2- Vente au 24 juin 1999 des obligations détenues par la Fondation MAIF ayant généré une plus-value de plus de 8,58 millions de francs et achat de trois SICAV à court et moyen termes.

## **IV.e – annexe au bilan**

## **1 - Règles et méthodes comptables**

---

### **1.1 - Règles et méthodes générales**

1. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases ci-après :
  - Continuité de l'exploitation ;
  - Permanence des méthodes ;
  - Indépendance des exercices.

Et conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

2. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues ci-après :

- 1 an pour les logiciels ;
  - 10 ans pour les agencements des constructions ;
  - 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, pour les accessoires au matériel de transport et autres.
4. Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement  
La valeur brute des éléments d'actif est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
  5. Créances et dettes  
Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **1.2 - Engagements hors bilan**

Les subventions allouées par la fondation à ses partenaires dans le cadre des programmes ou actions décidés par le Conseil d'administration ont été versées au cours de l'exercice et comptabilisées en « autres charges de gestion courante » à hauteur de 4 909 914 francs.

Engagements pluri-annuels votés par le Conseil d'administration

## 2 - Autres informations

### 2.1 - États des immobilisations et amortissements

#### Immobilisations (en francs)

Nature	Valeur brute au 31/12/97	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/98
Logiciels	11 093	5 950		17 043
I.A.A. des constructions	492 298			492 298
Accessoires matériel de transport	7 140			7 140
Matériel informatique	852 764	96 246		679 011
Mobilier	150 759			150 759
Autres matériels	314 569			314 569
<b>TOTAL</b>	<b>1 558 624</b>	<b>102 196</b>		<b>1 660 820</b>

#### Amortissements (en francs)

Nature	Durée et mode	Cumul au 31/12/97	Dotation	Reprise	Cumul au 31/12/98
Logiciels	Linéaire 1 an	11 093	5 608		16 701
I.A.A. des constructions		255 338	49 230		304 568
Accessoires matériel de transport		4 456	1 428		5 884
Matériel informatique	Linéaire 5 ans	383 822	122 147		505 969
Mobilier		59 661	19 280		78 941
Autres matériels		153 707	62 914		216 621
<b>TOTAL</b>		<b>629 824</b>	<b>260 606</b>		<b>1 128 683</b>

### 2.2 - États des échéances des créances et des dettes

- Créances à moins d'un an : 383 331 francs
- Dettes à moins d'un an : 1 722 692 francs

### 2.3 - États des charges à payer et des produits à recevoir

#### États des charges à payer (en francs)

Poste	Factures non parvenues	Personnel	Organismes sociaux	État	Autres dettes
Fourniture bureau	3 195				
Charges locatives	7 500				
Entretien matériel	270				
Mise à disposition	790 995				
Honoraires	40 861				
Frais déplacement	897				
Téléphone	1 610				
Congés					

Primes					
Formation continue		28 800	12 200	1 600	
Subvention à verser		3 800	1 600		
				1 721	
<b>TOTAL</b>	<b>845 328</b>	<b>62 600</b>	<b>13 800</b>	<b>6 295</b>	

## États des produits à recevoir et comptes de régularisation (en francs)

Postes	Subventions	Divers	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance	Charges à répartir
	130 568				
Subvention MAIF					
Taxe sur salaire					
Loyer + charges					
Maintenance			56 992		
Assurances			6 419		
Documentation			9 932		
Frais déplacements			18 571		
Internet			52 114		
Cotisations			2 189		
			5 277		
<b>TOTAL</b>	<b>130 568</b>		<b>151 494</b>		

## 2.4 - Valeurs mobilières de placement

### SICAV Au 31/12/1998 (en francs)

#### Fructi Court C SI

Date	Nombre	Valeur unitaire	Total	Valeur boursière au 31/12/98	Plus-value latente
31/12/1998	71	97 241,43	6 904 141,61	7 003 637,38	99 495,77
<b>TOTAUX</b>	<b>71</b>	<b>97 241,43</b>	<b>6 904 141,61</b>	<b>7 003 637,38</b>	<b>99 495,77</b>

#### Fructi Fonds Invest.

Date	Nombre	Valeur unitaire	Total	Valeur boursière au 31/12/1998	Plus-value latente
15/04/1997	6	159 639,76	957 838,56	1 013 647,98	55 809,42
<b>TOTAUX</b>	<b>6</b>	<b>159 639,76</b>	<b>957 838,56</b>	<b>1 013 647,98</b>	<b>55 809,42</b>

	Nombre	Valeur unitaire	Total	Valeur boursière au 31/12/1998	Plus-value latente
<b>TOTAL SICAV</b>	<b>77</b>	<b>256 881,19</b>	<b>7 861 980,17</b>	<b>8 017 285,36</b>	<b>155 305,19</b>

## Autres titres immobilisés au 31/12/1998 (en francs)

	Date de souscription	Nature	Nombre	Valeur unit.	Total	Valeur boursière au 31/12/1998	Plus-value latente
S I C A V				5	31 068		
	25/06/1998	SOGIVALOR	5 748	405,03	112,44	31 508 236,80	440 124,36
	25/06/1998	TRESOR	25 334	1	44 947	45 369 140,56	422 064,44
	25/06/1998	PUBLIC	3 204	774,18	076,12	34 697 397,60	981 225,00
		1ère OBLIG.		10	33 716		
				523,15	172,60		
<b>TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES</b>					<b>109 731 361,16</b>	<b>111 574 774,96</b>	<b>1 843 413,80</b>

## Valeurs mobilières de placement au 31/12/1998 (en francs)

	Date de souscription	Nature	Nombre	Valeur unit.	Total	Valeur boursière au 31/12/1998	Plus-value latente
S I C A V	31/12/1998	FRUCTI COURT SI	71	97	6 904 141,61	7 003 637,38	99 495,77
	25/06/1998	FRUTI FONDS INVEST.	6	241,43	957 838,56	1 013 647,98	55 809,42
				159	639,76		
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					<b>7 861 980,17</b>	<b>8 017 285,36</b>	<b>155 305,19</b>